La souveraineté interne et externe

Par **chico bis**, le **25/09/2016** à **14:41**

Bonjour le forum,
je poste ce premier message en réaction à ce post avec l'espoir sans prétention que ma proposition de réponse puisse servir à qq'un puisqu'il semble que les sujets soient récurrents d'une année sur l'autre.

Petit rappel:
Carré de Malberg dans son ouvrage théorie générale de l'Etat distingue la souveraineté comme externe et interne. L'auteur du post s'interrogeait sur l'emploi du sens "positif" de la souveraineté interne.

Merci de me contredire mais je doute qu'il faille ici considérer l'emploi de "positif" au sens du droit positif(actuel) qui découle du droit naturel(ancien ou étranger).
J'y verrais plutôt un sens positif allant de pair avec les phrases affirmatives que Malberg énonce par la suite, telles que "l'état possède", "sa volonté prédomine", etc.

Je propose cette définition à contrario du sens négatif qu'il accorde à la souveraineté externe, sens qui découle du fait que l'Etat NE reconnait Ni entrave, NI subordination.
de Malberg accordant plus loin la portée négative à la souveraineté interne, l'Etat NE se reconnaissant NI concurrent, NI égal sur son territoire.

Est-ce si simple ? A vous de me le dire^^
Bon week-end studieux à tous.

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/09/2016** à **14:47**

Bonjour

Merci pour votre explication. Je me permet de la déplacer dans la section "Essai des étudiants", qui accueillent les réflexions d'étudiants sur certains thèmes du droit.

Après je suis un privatiste, donc je ne préfère pas rentrer dans le vif du sujet.

Je vous remercie pour votre contribution

Par **chico bis**, le **25/09/2016** à **14:50**

Bonjour l'admin, belle réactivité !
Souhaitons-en autant à ce nouveau sujet.

Par **LouisDD**, le **25/09/2016** à **14:52**

Salut!

Encore un essai d'étudiant qui va m'être utile, on a vu Carré de Malberg, mais pas en détail, et je crois que ce n'était pas non plus sur la souveraineté. Un bon complément de mon cours, et de mon TD sur la souveraineté!

Merci à vous.

Bonne journée.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés